



Règlement tombola du Téléthon

Samedi 9 décembre 2023

La tombola est organisée par le Club Born' Sport Santé de Pontenx avec l'appui du Comité des fêtes, 46 place Charles de Gaulle à Pontenx les Forges.

Objectifs :

- Récolter des fonds au profit du Téléthon
- Soutenir la recherche scientifique sur les maladies rares

Durée :

La tombola commence le samedi 9 décembre à 8 h 30 et s'achève le même jour à 17 h par le tirage au sort

Prix de vente du ticket : 2€ (minimum) par ticket

Lots : Offerts par les exposants présents sur le marché de Noël organisé par le Comité des fêtes de Pontenx

Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables et sont à récupérer sur le marché à 17 h, à l'issue du tirage au sort, et sur présentation du ticket

Règles de participation

- Jeu ouvert à tous
- Plusieurs tickets peuvent être achetés
- Ticket (s) remis au participant
- Talon (s), avec numéro de téléphone du participant, mis dans l'urne pour le tirage au sort

Méthode de tirage au sort

- Tirage au sort effectué par un ou plusieurs volontaires, présents sur place, le samedi 9 décembre à 17 h
- Lots remis sur place (appel téléphonique si la personne est absente)

Droit d'utilisation de l'image des participants et des gagnants

Les participants et gagnants autorisent le club, ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de leur participation, sur tout support, y compris les documents promotionnels ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Gestion des données personnelles

Les organisateurs s'engagent à ne pas conserver les données personnelles comme les numéros de téléphone.